



Mairie de
SAINTE-CROIX

République Française
Liberté – Égalité – Fraternité

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le 25/04/2025

ID : 081-218103265-20250415-D2025_04_01-BF



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
Séance du Mardi 15 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, quinze avril à vingt heure et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le deux avril, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Flavie PIRON, Nathalie CALMELS.

Absents excusés : Bertrand FOPPA, Bertrand ALEXANDRE, Vanessa VIALETES.

Secrétaire de séance : Didier
BOURG

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	7	0	7

N°2025-04-01

7.1.5

Approbation du Compte de Gestion 2024- Budget Principal

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le Compte de Gestion 2024 tel qu'il a été établi par Monsieur le Trésorier d'Albi Ville et Périphérie :

Résultats budgétaires de l'exercice

32620 - STE CROIX -

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 186 038,41	351 473,24	1 537 511,65
Titres de recette émis (b)	279 180,16	332 961,41	612 141,57
Réductions de titres (c)		10 996,00	10 996,00
Recettes nettes (d = b - c)	279 180,16	321 965,41	601 145,57
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 186 038,41	351 473,24	1 537 511,65
Mandats émis (f)	351 809,37	250 311,52	602 120,89
Annulations de mandats (g)	52 122,76	200,00	52 322,76
Dépenses nettes (h = f - g)	299 686,61	250 111,52	549 798,13
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		71 853,89	51 347,44
(h - d) Déficit	20 506,45		

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents et des membres représentés :

➤ **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2024. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance
Didier BOURG